



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+dθ.E+ +oC4O.oθξ+ | θ%oA%* | ٪ξA%OI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMMC PRÉSENTE SES PRIORITÉS D' ACTIONS 2025

Rabat, le 28 janvier 2025,

Conformément à ses engagements et en ligne avec ses orientations stratégiques 2024-2028, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) publie ses priorités d'actions pour l'année 2025.

La publication annuelle des priorités d'actions permet à l'Autorité d'une part, de s'adapter aux évolutions et aux attentes des différents acteurs du marché et d'autre part, de donner une meilleure lisibilité à son action en publiant aux côtés des priorités 2025 ses principales réalisations de l'année écoulée.

Ainsi, pour l'année 2025, les priorités d'actions de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux s'articuleront autour de quatre axes majeurs :

- MOBILISER L'ÉPARGNE ET PROMOUVOIR LA FINANCE DURABLE
- INTENSIFIER LES ACTIONS D'ÉDUCATION FINANCIÈRE ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU MARCHÉ
- RENFORCER L'EFFICACITÉ DE LA SUPERVISION
- AMÉLIORER LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE ET RSE DE L'AMMC

1. MOBILISER L'ÉPARGNE ET PROMOUVOIR LA FINANCE DURABLE :

L'AMMC poursuivra ses efforts pour encourager l'investissement dans les instruments financiers et promouvoir le développement d'une finance verte et durable. L'Autorité prévoit notamment de :

- **Impulser une nouvelle dynamique au secteur de la gestion d'actifs** à travers l'opérationnalisation de la loi sur les OPCVM et la mise en place d'un cadre réglementaire spécifique à la Gestion Sous Mandat.
- **Renforcer l'usage des nouveaux instruments financiers** grâce à un accompagnement du lancement opérationnel du Marché à Terme, au pilotage d'une étude sur la titrisation ou encore au lancement d'un programme d'accompagnement des acteurs pour une opérationnalisation de l'activité de financement collaboratif (crowdfunding).



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

En étroite collaboration avec la Bourse de Casablanca et la CGEM, l'AMMC poursuivra les opérations de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises afin de renforcer leur connaissance de la Bourse, y compris le marché alternatif dédié aux PME, et leur en faciliter l'accès.

- **Œuvrer pour une finance plus durable** à travers la contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale Finance Climat, prévoyant notamment l'implémentation d'un référentiel international de Reporting ESG et la mise en place d'une taxonomie verte pour le secteur financier.

2. INTENSIFIER LES ACTIONS D'ÉDUCATION FINANCIÈRE ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU MARCHÉ

En 2025, l'AMMC renforcera son engagement pour le développement d'un Marché des capitaux dynamique, inclusif et innovant. L'AMMC entend :

- **Accroître la portée et l'impact de ses actions d'éducation financière** avec le lancement d'un Observatoire de l'épargne et de l'investissement dédié aux données relatives à l'épargne des particuliers en matière d'épargne investie en instruments financiers sur le Marché des capitaux marocain.
- **Accompagner le développement des Fintech** à travers une contribution accrue au déploiement du Morocco Fintech Center et à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire des actifs numériques.
- **Œuvrer au renforcement des moyens et capacités des acteurs du marché**, avec notamment le lancement de la certification internationale pour les gérants de portefeuilles.

3. RENFORCER L'EFFICACITÉ DE LA SUPERVISION

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux renforcera son approche de supervision en 2025. Il est ainsi prévu de :

- **Digitaliser, intensifier les contrôles et mener des actions de sensibilisation sur les délits boursiers** avec l'opérationnalisation de la digitalisation des inspections, la multiplication des missions d'inspection et la réalisation de missions SCOP (Supervision et contrôle de certaines pratiques de marché) couvrant des thématiques spécifiques telles que le dispositif de déontologie et de gestion des conflits d'intérêt. La sensibilisation des acteurs sur les délits boursiers se traduira, pour sa part, par l'organisation de campagnes d'échanges ainsi que la publication d'un guide sur le sujet.



